

SOMMAIRE

P4 TRAVAUX

P5 **URBANISME**

P6 **SÉCURITÉ**

P7 **BUDGET**

P8-9 **ENVIRONNEMENT**

P 10 VIE ASSOCIATIVE

DOSSIER



ENFANCE: RENTRÉE DES CLASSES, AMÉNAGEMENT EX-RIBAMBELLE, CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE DU LOUVAROU

P14-15 **SOCIAL**



P 16-17 CULTURE

P 18 **ÉCONOMIE**

P 19-20 ÇA S'EST PASSÉ TRIBUNE LIBRE

P21 INFOS PRATIQUES

Р22-23 **zоом**

P23-24 **AGENDA**



Directeur de la publication: Raphaël Guerrero
Rédaction et prises de vue: Céline Rostaing, commune
de Jarrie, service communication - Réalisation: New Deal - Impression:
Imprimerie Notre Dame, imprimé sur papier recyclé - Distribution:
Mairie de Jarrie - Dépôt légal: octobre 2023 - Tirage: 2100
exemplaires Crédits photos: p.2, p.4, p.6, p.8-17, p.19-20,
p.22: Commune de Jarrie. p.3: Célia Patenotte. p.4-6, p.15: Freepik.
p.5: Nills Galloy, Shutterstock. p.6: FDCl. p.9: GAM. p.10: Comité
des Fêtes de Jarrie. p.14: CCAS. p.17, p.24: Musée de la chimie.
p.18: Nolwenn Le Gall, Moulin de Blanchetière. Illustrations:
Shutterstock

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 16/10, 13/11, 11/12/2023 | ET 15/01/2024

Les conseils municipaux sont ouverts au public et débutent à 18 h salle du conseil municipal. L'ordre du jour de chaque conseil municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr et sur la page Facebook «Ville de Jarrie».



AUTRES RENDEZ-VOUS

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE NOUVEAU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

VENDREDI 13 OCTOBRE

Détails dans l'Agenda en page 24.

LE JOUR DE LA NUIT

SAMEDI 14 OCTOBRE

Détails page 16 et dans l'Agenda en page 24.

DIFFUSIONS COUPE DU MONDE RUGBY

Dates et détails dans l'Agenda en page 24.

FÊTE DE NOËL DE JARRIE

Samedi 9 décembre

Détails dans l'Agenda en page 24.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Loann BLANC, né le 22 juin 2023

MARIAGES

Jérôme LUGAN et Cathy SERRE, le 1er juillet 2023 / Sébastien BORGNIS et Virginie BOYEZ, le 8 juillet 2023 / Pierre-Anthony HELMBOLD et Hanwool PARK, le 29 juillet 2023 / Baptiste CASSE et Perrine DECHENAUX, le 26 août 2023 / Alban VIC et Sara PROVENZA, le 2 septembre 2023 / Samuel DUFOUR et Sophia BENDALI, le 2 septembre 2023 / Vincent ERRICO et Nadia DJIDEL, le 14 septembre 2023 / Yohan REBESCO et Jennifer NOVAIS, le 16 septembre 2023 / Sébastien BON et Gaëlle ARIOLE, le 23 septembre 2023

DÉCÈS

Hélène RIVAUX, le 6 juin 2023 / Henriette GASSAUD née BARDOUX, le 11 juin 2023 / Denise BOUJET née MARET, le 22 juillet 2023 / Geneviève LOURDIN née DEL VECCHIO, le 30 juillet 2023 / Paulette ROSTINGT née LANGLET, le 15 août 2023 / Simone VOILLOT née VAILLANT, le 23 août 2023 / Marie-Louise ROCHETTE née FÈVRE, le 26 août 2023

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT

> À NOTRE PAGE **f** : facebook.com/villedeJarrie

> ET À LA NEWSLETTER EN VOUS INSCRIVANT DEPUIS LE SITE WEB

édito



Le Maire, Raphaël GUERRERO Vice-Président aux finances de Grenoble-Alpes Métropole Chères Jarroises, chers Jarrois,

C'est ainsi... mais le journal d'octobre rime toujours avec la rentrée... pour les enfants, leurs parents, les enseignantes et les enseignants mais aussi les élus, à la nuance près que le rythme en mairie se stabilise mais rien ne s'arrête jamais. Entre la fin du printemps et le début de l'automne, notre commune connaît des temps forts associatifs importants: Feux de la Saint-Jean, Fête du 13 juillet, Jarri'Hard, Forum des associations, Journées du Patrimoine et bien d'autres.

Cet été a été marqué par une relative sécheresse de nos forêts mais surtout des épisodes caniculaires massifs qui ont, pour la première fois depuis la canicule de 2003, nécessité de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde en mode veille suite à la décision du gouvernement d'enclencher le niveau rouge canicule sur notre département. Les élus et agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont mis en ordre de marche pour contacter, quotidiennement, les personnes qui se sont inscrites sur le registre canicule. Nous avons aussi adapté, avec le Centre Malraux, les conditions d'accueil de nos plus jeunes qui sont allés chercher le frais dans la salle Malraux climatisée. Nous avons aussi adapté les horaires et missions de nos agentes et agents communaux. Tout est rentré dans l'ordre avec des orages bien appréciés.

Le lundi 4 septembre fut le jour de la rentrée scolaire avec 2 changements majeurs : le départ, sur un autre poste, de notre directrice de l'école élémentaire des Chaberts - Caroline RIBOT. Je souhaite, par cet écrit, la remercier vivement pour le temps passé à instruire nos enfants, à être toujours motivée par les nouveaux projets et à avoir entretenu avec la mairie des relations toujours respectueuses. Nous lui souhaitons un bel avenir professionnel. Au Louvarou, afin de mettre en place aussi les directives gouvernementales, une $6^{\rm e}$ classe a été créée afin de dédoubler le CP qui a dépassé les 24 élèves. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes qui vont occuper ces postes aux Chaberts et au Louvarou.

Tout ceci s'accompagne des nombreux dossiers en instruction, des réalisations en cours et des temps de rencontre prévus, dont le 13 octobre pour un sujet réservé à la sécurité, où nous espérons vous voir nombreuses et nombreux!

Bien sincèrement,



Hélène RIVAUX nous a quittés

Après le départ de Jean-Pierre AUBERTEL en mai dernier – 1^{er} adjoint –, c'est Hélène RIVAUX qui a rendu ce mois de juin lourd et triste.

Hélène était administratrice du CCAS depuis 2008. Lors de mon premier mandat de Maire, j'avais proposé à un représentant des familles de la maison de Palleine d'intégrer le CCAS afin d'accompagner, au mieux pour les familles, la fermeture de l'établissement. Le collectif avait désigné Hélène pour intégrer le conseil d'administration. Ce sera chose faite et Hélène m'accompagnera à cette fonction jusqu'en 2020, soit 12 ans de fidélité, d'investissement, de franchise dans ses remarques et d'une bienveillance qui la caractérisait bien. Nous pouvions toujours compter sur Hélène

Les élus du conseil municipal et du CCAS garderont un souvenir ému d'Hélène.

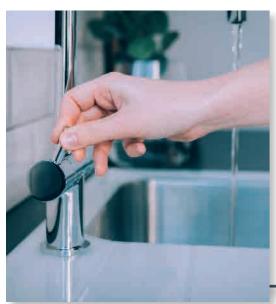


URBANISME

MICHEL DOFFAGNE, ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'URBANISME

JEAN-MICHEL PARROT, ADJOINT AUX TRAVAUX

QUARTIER DE LA GARE: LA MÉTROPOLE RÉNOVE LES RÉSEAUX D'EAUX



DES TRAVAUX
DE RÉNOVATION
DES RÉSEAUX D'EAU
POTABLE, INITIÉS
PAR GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE EN 2020,
ONT ÉTÉ FINALISÉS
EN JUIN DERNIER.

Débutée en 2022, cette intervention a permis d'augmenter le débit et la pression de l'eau, débit qui était conforme aux normes mais le réseau aurait pu connaître, à plus ou moins court terme, des problèmes d'étanchéité en raison de sa vétusté.



NOUVELLE AIDE SOLAIRE THERMIQUE POUR LES PARTICULIERS

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle et vous souhaitez installer un système solaire thermique?
Vous pouvez bénéficier d'un dispositif pérenne d'accompagnement à l'installation mis en place par Grenoble-Alpes Métropole (aide financière et conseils techniques spécialisés).

Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ? Rendez-vous sur : grenoblealpesmetropole.fr/ chauffagesolaire



LA RÉGLEMENTATION SUR LES CLÔTURES ÉVOLUE

LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES (POS, PLU, PLUI) RELÈVENT, DEPUIS 2015, DE LA COMPÉTENCE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE. CES DERNIÈRES ANNÉES, LA MÉTROPOLE A FAIT ÉVOLUER LES RÈGLES APPLICABLES AUX CLÔTURES.

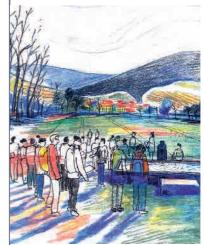
e POS, applicable jusqu'en 2017, ne réglementait que succinctement les clôtures, et le PLU approuvé en décembre 2017 autorisait, quant à lui, encore les murs pour fermer sa propriété.

Depuis janvier 2020, le PLUi a évolué afin de préserver une ville plus agréable à vivre visuellement en limitant la bétonisation et l'uniformisation. De ce fait, les murs d'enceinte situés le long des voies de circulation sont désormais limités à une hauteur de 1 mètre et peuvent être rehaussés par des palissades ajourées.

Cependant, les propriétaires ayant obtenu une autorisation avant la mise en place du PLUi de janvier 2020, peuvent jusqu'en janvier 2024, réaliser les travaux de clôture n'entrant pas dans cette nouvelle réglementation.

Petit conseil pour que l'enceinte de votre habitation soit agréable à vivre tout en protégeant votre vie privée : dans la mesure du possible, privilégiez les brise-vues végétaux et les clôtures avec des matériaux de qualité et des ouvertures intermittentes sur les zones n'entravant pas votre intimité.

PROJET AGRICOLE BON REPOS: PREMIER ATELIER DE CO-CONSTRUCTION



Le 21 mars dernier, la commune a reçu, sur le site de Bon Repos, une vingtaine de participants venus assister à un atelier de co-construction dans le cadre du projet agricole initié par la commune avec le soutien de Grenoble-Alpes Métropole et de la Chambre d'Agriculture.

Cette première prise de contact avait pour objectif de présenter le site et d'identifier les divers projets agricoles que les candidats souhaiteraient développer en ce lieu. Maraîchage, plans potagers, ferme pédagogique, élevage caprins, production de blé, font partie des propositions d'exploitations faites lors de cette rencontre.

L'objectif de la commune est de favoriser, éventuellement sur plusieurs lots (entre 3 et 6 hectares), le développement, autour d'un projet, d'une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement et des zones humides, et d'essayer au maximum de développer des exploitations afin d'assurer la pérennité agricole du site.

L'appel à projet officiel sera lancé mi-octobre avec une sélection des candidats prévue en novembre 2023 et une contractualisation en 2024.

La commune est accompagnée par la métropole dans le montage de ce projet.



Les tribunes du stade Pierre Pillet rénovées!

> À LA SUITE D'UN CONTRÔLE EFFECTUÉ
DE MANIÈRE PRÉVENTIVE PAR UN BUREAU
DE CONTRÔLE AGRÉÉ COURANT 2022,
DES DÉGRADATIONS D'USURES NORMALES
ONT ÉTÉ CONSTATÉES SUR LE SOL ACCUEILLANT
LES GRADINS DU STADE PIERRE PILLET.

Des travaux ont été entamés fin avril par les équipes du service technique de la ville pour remettre en état les tribunes et améliorer leur accessibilité.

- > Révision des structures et remplacement de pièces défectueuses,
- > Réalisation d'un nouveau dallage au sol en béton sur l'ensemble de la surface couverte,
- > Pose d'une main courante et création d'une plateforme avec places réservées pour les personnes à mobilité réduite.





CRÉATION D'UN NOUVEAU LOGEMENT COMMUNAL

Un nouveau logement va voir le jour sur la commune prochainement au-dessus de la piscine.

La municipalité a décidé de réaménager cet ancien local de rangement en appartement de type T2/T3. Les travaux débuteront cet automne avec une réfection complète des sols, murs et plafonds, et devraient être finalisés d'ici l'été 2024.

Pour rappel, le CCAS peut vous renseigner par téléphone, tous les jours excepté le mercredi, sur les conditions d'accès et d'attribution d'un logement dans le parc social de la commune et vous aider à la constitution de votre dossier de demande logement.





Une nouvelle taxe unique, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) a été instaurée.

Cette taxe concerne tous supports publicitaires visibles d'une voie ouverte à la circulation publique (dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes): bandeau, lettrage, lambrequin de store, enseigne perpendiculaire ou drapeaux, vitrophanie, enseigne sur mur, enseigne sur clôture, drapeau fixe, totem recto/verso, pré-enseigne, publicité.

Le conseil municipal, par délibération du 26 juin 2023, a institué cette taxe sur le territoire de notre commune. À partir de janvier 2024, les entreprises, quelle que soit la nature de leur activité (commerciales, industrielles ou de services), devront effectuer une déclaration annuelle en mairie, avant le 1er mars, pour l'ensemble des enseignes existantes au 1er janvier. Cette disposition ne concerne que les activités présentant des enseignes dont la superficie totale excède 12 m².

4



RAPHAËL GUERRERO, MAIRE DE JARRIE

PARI: L'HEURE DU BILAN

L'accompagnement à la sécurisation des logements, dans le cadre du Programme d'Accompagnement aux Risques Industriels (PARI) de Jarrie, Champ-sur-Drac et Notre-Dame-de-Mésage, a pris fin le 21 mai dernier.



Cette action consistait à conseiller et aider, sur le plan technique et financier, les pro-Upriétaires privés situés dans le périmètre de risques industriels liés à la plateforme. Le bilan révèle que **seulement 54 % des logements ont été sécurisés** sur l'ensemble du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Concernant les 46 % de logements restants, certains propriétaires avaient débuté des démarches de sécurisation mais ne les ont pas finalisées malgré les relances faites par Grenoble-Alpes Métropole qui avait repris la gestion de ce dispositif, en lien avec Soliha Isère Savoie, depuis avril 2021. Une partie de ces propriétaires s'est arrêtée à la phase diagnostic, l'autre à la phase travaux, alors que l'avance sur l'aide financière percue était attribuée sous condition de finalisation des travaux de mise en sécurité du logement.

Au total, ce sont 27 000 euros d'aides qui ont été attribués et n'ont pas été utilisés dans le cadre du PARI. Grenoble-Alpes Métropole nous informe que ce trop-perçu devra être remboursé par les propriétaires.



FEUX DE HAIES ET DE POUBELLES SUR JARRIE, **L'ENQUÊTE EST RÉSOLUE**

Des incendies à répétition ont eu lieu sur plusieurs communes du Sud-Isère dont Jarrie en début d'été. Les Gendarmes de Vizille et Seyssinet-Pariset, aidés par la Police Municipale de notre commune, ont mené et résolu l'enquête, en grande partie grâce à l'une des caméras de vidéosurveillance de notre ville. Au total, ce sont 25 faits soupçonnés, 19 retenus (dont 11 sur le territoire sud) contre 3 personnes qui devront maintenant répondre de leurs actes devant le Tribunal.

BUDGET



RAPHAËL GUERRERO, MAIRE DE JARRIE

ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Budget réel de fonctionnement

→ TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES: 6081096€

SUBVENTIONS (ASSOCIATIONS, CCAS, CRÈCHES) 709604€

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE AÉRÉ 400000€

CHARGES GÉNÉRALES 1422492€

CHARGES DE PERSONNEL 2890000€

CHARGES DIVERSES 659 000€

→ TOTAL DES RECETTES RÉELLES: 6168424€

IMPÔTS LOCAUX 1670336€

REVERSEMENT DE LA MÉTROPOLE 2532467€

DOTATION DE L'ÉTAT 1307882€

RECETTES DIVERSES 657 739€

FOCUS SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- > Inflation, envolée des coûts de l'énergie (+ 30 %),
- >Accompagnement important des associations, financement du service scolaire, du CCAS, de la crèche, etc.
- > Adaptation du budget pour faire face, sans excès, aux dépenses,
- > Limitation à 2 % de la hausse du taux des impôts locaux par la
- > Maintien d'un niveau important d'investissements sur la commune pour préserver la qualité de vie et de service : entretien des bâtiments, transition énergétique et écologique (renouvellement de l'éclairage public, désimperméabilisation de certaines zones bétonnées, isolation des locaux publics), travaux dans les écoles, mise en accessibilité de bâtiments, etc.

À NOTER

Chaque année, la commune doit s'acquitter de montants compensatoires à l'État au travers de :

- 68 000 € d'amende dans le cadre de la loi SRU amende pour ne pas avoir atteint le seuil minimum de logements sociaux prévu par cette loi (exceptionnellement 15000€ en 2023)
- •56 000 € au titre de la participation au redressement de la dette de l'État
- •46000€ au titre de la solidarité des communes riches vis-à-vis des communes pauvres
- = 117000€ de manque à gagner pour notre commune en 2023.

Budget réel d'investissement

→ TOTAL: 2544934€

REMBOURSEMENT DE LA DETTE 259862€

TRAVAUX 2265072€

CHARGES DIVERSES 20000€

FOCUS SUR LES CHARGES 2023 ET LES PROJETS 2024

- DES DÉPENSES ENGAGÉES
- > Travaux dans les écoles (rénovation énergétique élémentaire et désimperméabilisation de la cour maternelle V. Pignat, création d'une classe, replantation d'arbres et création de jardinières à l'école élémentaire du Louvarou),
- > Continuation de la mise en conformité et remplacement sur certaines zones de la commune de l'éclairage public,
- > Poursuite de la mise en accessibilité handicapés des bâtiments communaux.
- > Réparation de la toiture du bâtiment situé sur le stade du Plâtre.

• DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

- > Rénovation de l'accueil du Centre Socioculturel et réfection de la salle des fêtes de Malraux.
- > Réaménagement de l'espace ex-Ribambelle en Maison de l'enfance,
- > Finalisation de la rénovation et de la mise en conformité de 15 logements communaux.
- DES RÉFLEXIONS ENGAGÉES POUR 2024
- >Lancement d'un appel à candidatures dans le cadre du projet agricole de Bon Repos,
- > Poursuite de l'étude sur le toit du château et de la grange,
- > Et bien d'autres projets.

LAND SHARE: UNE APPLICATION POUR COHABITER DANS LA NATURE EN PÉRIODE DE CHASSE



Land Share est une application mobile capable de géolocaliser, en temps réel, les chasses collectives (ou battues). La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère. le comité FFRandonnée Isère et Mountain Bikers Foundation sont partenaires dans le développement de cette application au bénéfice de la sécurité et du vivre ensemble en

nature. L'ACCA de Jarrie s'est inscrite dans ce dispositif.

> Téléchargez l'application en scannant ce QR Code



BILAN PATRIMONIAL

DES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC ET DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

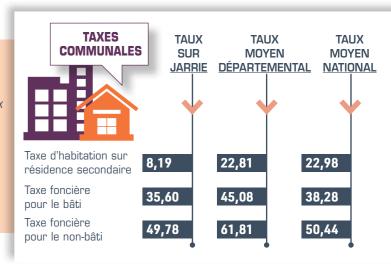
en m² de l'ensemble des bâtiments et installations ouverts au public (IOP) de la commune a été réalisé par les services techniques de la ville.

Ce relevé précis des surfaces a permis de vérifier la compatibilité des établissements recevant du public (ERP) à

l'usage qui en est fait et de faire le point en matière de sécurité.

La commune compte au total 14 371,93 m² d'ERP, 6 227 554 m² d'IOP tels que des jeux pour enfants, le Clos Jouvin, la Réserve Naturelle, etc. Ainsi que 1747 m² de logements communaux et annexes aux logements.

Ce relevé a permis à la commune d'effectuer un chiffrage du nombre de personnes pouvant être accueillies en cas de crise soit un total théorique de 4 740 personnes, ce qui représente environ 25 % de plus que la population totale de la commune.



ENVIRONNEMENT



NATHALIE DENIS-OGIER, ADJOINTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DUPARI E

ESSAI DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE DES CHARBONNAUX ET DE LA COUR VICTOR PIGNAT **CONCLUANT!**

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LE SERVICE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT TRAVAILLE, À LA DEMANDE DE NATHALIE DENIS-OGIER, SUR UN PROJET DE DÉSIMPERMÉABILISATION ET DE VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES ET DES ÉCOLES DONT LES PREMIERS TESTS SONT POSITIFS.

Mais pour quoi faire me direz-vous?

La désimperméabilisation permet l'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle, offrant ainsi aux nappes phréatiques situées sous les zones désimperméablisées, un rechargement naturel en eaux pluviales.

Quant à la végétalisation elle apporte une fraîcheur contrairement aux revêtements actuels qui retiennent et diffusent la chaleur emmagasinée, ce qui est le cas pour l'école maternelle Victor Pignat.

Les travaux déjà réalisés et ceux en projet

Vous pourrez découvrir l'avancée de ces projets dans le cimetière des Charbonnaux et dans la cour de l'école maternelle Victor Pignat. La désimperméabilisation du cimetière des Charbonnaux, débutée cette année, va se poursuivre dès l'automne. Quant à l'école Victor Pignat, l'enrobé de la totalité de la cour a été retiré début juillet et les plantations de végétaux sont, quant à elles, planifiées à l'automne.



INSTALLATION D'UNE ANTENNE POUR LE

DE TÉLÉPHONIE MOBILE FREE, SOUS TENSION!

Depuis août 2022, la commune s'oppose à un projet de construction d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile 5G sur la commune (lieu-dit Les Envers) pour des raisons écologiques et paysagères mais également par mesure de sécurité en raison de la présence du collège à proximité du lieu choisi par l'opérateur.

La Mairie ayant refusé le permis de construire, un recours a été déposé par Free devant le tribunal administratif de Grenoble pour demander l'annulation de ce refus. Ils ont obtenu gain de cause fin 2022, ce qui a obligé la commune à délivrer une autorisation à la demande de permis de construire. En mars 2023, un appel a été fait par la Mairie auprès du Tribunal pour annuler cette autorisation. L'appel a malheureusement été rejeté.

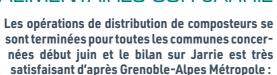
Une pétition a été mise en ligne par les parents d'élèves du collège pour demander l'annulation de ce projet. À l'heure actuelle, 1 097 signatures ont été recueillies. Si vous souhaitez contribuer à cette pétition, voici le lien :

(https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/implantation-antenne-5g-150m-college-jarrie/194285).

La commune est ouverte au développement du réseau de téléphonie sur Jarrie, puisqu'elle a permis précédemment l'installation d'une antenne sur un pylône existant situé dans le quartier de la gare ou sur la tour hertzienne de Haute-Jarrie. Les élus souhaitent simplement éviter la multiplication de nouvelles constructions de ce type et demandent aux opérateurs d'utiliser les installations existantes.

BILAN POSITIF

POUR LE DÉPLOIEMENT DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR JARRIE



- > 900 maisons rencontrées en face-à-face, soit 76 % de portes ouvertes,
- > 453 composteurs (bois ou plastique) remis,
- Parmi les personnes qui ne souhaitent pas s'équiper 74 % ont déjà une solution de tri (composteur, animaux...).

À l'automne, ce seront les habitats collectifs qui seront équipés pour la collecte des déchets alimentaires. Une distribution de bio-seaux et sacs biodégradables sera faite aux habitants des appartements, par le prestataire de GAM, et un bac marron de récupération sera installé en parallèle dans le local à poubelles. La collecte des déchets démarrera 15 jours après la remise des kits, selon le jour de collecte qui sera indiqué sur le couvercle du bac.

Les rouleaux de sacs biodégradables sont disponibles en mairie, à la Médiathèque, au Centre Socioculturel Malraux et dans certains commerces de la ville (Boulangerie VHN et Pharmacie Bonnet).

ZFE, MISE EN PLACE PROGRESSIVE DEPUIS JUILLET SUR LA MÉTROPOLE

Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés est mise en place progressivement, depuis le mois de juillet 2023, dans 13 communes de la métropole grenobloise dans l'objectif d'améliorer efficacement la qualité de l'air et surtout de répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience et du Plan de protection de l'atmosphère arrêté par le Préfet.

CE QUE CELA IMPLIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION

Depuis juillet 2023, les voitures particulières et les deuxroues à moteur « non classés », ou Crit'Air 5, ne peuvent plus circuler dans la ZFE, du lundi au vendredi entre 7 heures et 19 heures. Cette ZFE s'applique sur un périmètre de 13 communes de la métropole grenobloise, Jarrie n'en fait pas partie (cf. carte).

LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR LES PARTICULIERS CONCERNÉS

Pour accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule, Grenoble-Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières.

Pour plus d'informations sur le dispositif et sur les différentes aides proposées : rendez-vous sur https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr

Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Le-Vinoux Saint-Hartin Common Sa

PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS:

JARRIE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE INTERCOMMUNALE



a municipalité de Jarrie a accueilli, le 5 juillet dernier, André Coppard, Vice-Président de la Chambre d'agriculture en charge du foncier, Fabien Mulyk, Vice-Président du Département de l'Isère en charge de l'agriculture et de la forêt et Cyrille Plenet, Vice-Présidente de Grenoble-Alpes Métropole en charge de l'agriculture et de la forêt lors de la réunion de lancement du Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PAEN) du plateau de Champagnier (Bresson, Briéet-Angonnes, Champagnier, Échirolles, Herbeys, Jarrie jusqu'aux Vaulnaveys).





Relevant de la compétence du Département, le PAEN permet de protéger durablement et de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain.

Les communes devraient prochainement être accompagnées dans l'élaboration d'un périmètre de protection à

l'échelle parcellaire et d'un programme d'actions précisant les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre.

VIE ASSOCIATIVE

ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

CÉLINE VIOLA, IVAN DELAITRE, 1^{ER} ADJOINT JEUNESSE ET SPORT

RETOUR SUR LA JARRI'HARD

C'est sous un beau soleil que les participants et le public de ce rendez-vous sportif de rentrée ont pu se retrouver le samedi 2 septembre autour du Château de Bon Repos.



Organisés par Sibotrail en collaboration avec l'AMJ (Association Multisports Jarroise), l'USJC Rugby (Union Sportive Jarrie Champ) et avec le soutien du Château de Bon Repos, de la commune et d'entreprises jarroises, les trails et la randonnée de la Jarri'Hard se sont déroulés dans une ambiance sportive et festive. Des animations et visites du château étaient également au programme et les participants ont pu conclure cette belle journée autour d'un repas avec ambiance musicale jusqu'à tard dans la nuit. Un bel événement sportif et caritatif puisque l'intégralité des bénéfices de la course est reversée à la Lique contre le cancer 38.



FEUX DE LA SAINT-JEAN. L'ÉDITION 2023 LUMINEUSE

e samedi 24 juin dernier, la traditionnelle fête des Feux de la Saint Jean, organisée par le Comité des Fêtes de Jarrie, avec la participation du secteur jeunes du CSC Malraux et le soutien des services techniques de la ville, s'est déroulée dans le Parc du Clos Jouvin où de nombreux participants se sont retrouvés pour célébrer le jour le plus long de l'année!

Buvette, pizzas, crêpes et bal jusqu'au bout de la nuit, tout était réuni pour passer une excellente soirée autour de ce magnifique feu.

Sandrine Jean, présidente du Comité des Fêtes, nous confirme que cette édition était vraiment très conviviale et que le public a fortement apprécié la venue des deux camions pizzas. Elle en profite pour remercier vivement les jeunes du CSC Malraux, partenaire de l'événement, ainsi que les services techniques de la ville pour le soutien apporté.

Coupe du monde de Rugby sur grand écran: un moment magique

SAMEDI 9 SEPTEMBRE, AU SEIN DU GYMNASE Les passionnés DE CHAMP-SUR-DRAC, S'EST DÉROULÉE du ballon ovale L'ÉDITION 2023 DU FORUM DES ASSOCIATIONS étaient au rendez-DE JARRIE - CHAMP-SUR-DRAC. vous pour venir supporter l'équipe À cette occasion, les visiteurs ont pu, de 14h à 18h, venir à de France face

la rencontre des associations jarroises et chenillardes et trouver leur future activité sportive, de loisir ou culturelle. Retrouvez les contacts des associations jarroises sur le site de la ville, rubrique «Les associations».

CHAMP-SUR-DRAC

A ACCUEILLI LE «FORUM

DES ASSOCIATIONS 2023»

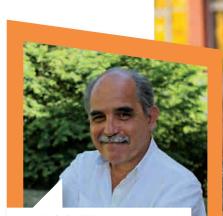


à la Nouvelle-Zélande. À cette occasion, le prestataire a réalisé un film sur la com-



avant notre terroir, que le public a pu découvrir en amont du match. Un grand merci à l'USJC Rugby et aux services techniques de la ville qui ont permis à cette belle initiative de la commune de se dérouler dans de bonnes conditions. La prochaine diffusion se déroulera le 6 octobre au Château de Bon Repos pour vivre en direct la rencontre France-Italie.

DOSSIER



ADJOINT AUX AFFAIRES **SCOLAIRES**

Le lundi 4 septembre les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école. 406 enfants ont été accueillis dans les cinq écoles de la commune.

> Une reprise dans de bonnes conditions:

Les vacances estivales ont été l'occasion pour les services techniques municipaux d'effectuer des travaux dans les établissements scolaires. Je remercie les parents d'élèves, les enseignants, les élus, les agents communaux et les entreprises pour leurs implications et participations lors des différentes réunions de concertations qui se sont déroulées tout au long de l'année scolaire afin d'offrir des lieux et espaces de qualité aux élèves jarrois. »



L'ANCIENNE CRÈCHE RIBAMBELLE AU CŒUR D'UN PROJET **DÉDIÉ** À LA PETITE ENFANCE

UN PÔLE PETITE ENFANCE DEVRAIT PROCHAINEMENT OUVRIR SES PORTES SUR LE QUARTIER DES CHABERTS EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIENNE CRÈCHE RIBAMBELLE.

La municipalité a souhaité, dans le cadre de sa politique petite enfance, créer une continuité de l'offre de services publics dédiée à l'enfance à proximité de la crèche et de l'école primaire. Le projet est de réunir en un seul lieu différents services existants: la ludothèque qui devrait descendre au RDC du bâtiment pour faciliter l'accès aux poussettes et profiter d'un bel extérieur, le lieu d'accueil enfants/parents Bleu Citron actuellement basé sur l'école Victor Pignat et le relais petite enfance basé sur l'espace Albert Royer.



Un joli projet dans un bâtiment disposant d'un bel espace extérieur ombragé qui devrait ouvrir ses portes début 2025 pour le plus grand bonheur des utilisateurs!

Revue de travaux pré-rentrée dans les écoles de la commune

Le 28 août dernier, les élus et techniciens de la commune se sont rendus dans les différentes écoles pour faire le bilan de l'avancée des travaux finalisés durant l'été sur l'ensemble de ces structures.

La cour de l'école maternelle Victor Pignat a été désimperméabilisée et accueillera prochainement des plantations permettant de rafraîchir l'atmosphère tout comme la climati-

sation nouvellement installée dans la salle de repos. L'école élémentaire des Chaberts bénéficie désormais de stationnements provisoires et d'une cour plus spacieuse grâce notamment au déplacement d'une clôture et du portail. Pour finir, l'école maternelle du Louvarou a vu son bac à sable nettoyé et réapprovisionné de sable neuf et l'élémentaire a été dotée d'une classe supplémentaire pour les CE1. La cour, quant à elle, a été agrémentée de jardinières et de fosses de plantation qui accueilleront de nouveaux arbres à l'automne. Ces aménagements s'inscrivent dans le projet de végétalisation des cours d'école de la commune.

Les écoliers et leurs enseignants ont été ravis de découvrir toutes ces nouveautés à la rentrée!



UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU LOUVAROU

LA CRÉATION D'UNE SIXIÈME CLASSE AU SEIN
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU LOUVAROU RÉPOND
AUX ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT
D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE
DES ENFANTS EN PASSANT L'EFFECTIF MAXIMUM
DES CLASSES DE GRANDES SECTIONS, CP ET CE1
À VINGT-QUATRE ÉLÈVES.

La nouvelle classe de l'école du Louvarou, installée dans l'ancienne bibliothèque, a permis d'accueillir à la rentrée, 19 élèves de CE1 et leur nouvelle enseignante, Madame Imburchia.

Des travaux de réhabilitation électrique réalisés par une entreprise jarroise (prise, éclairage passé en LED, création du câblage informatique) et l'achat de mobiliers et de matériel informatique ont été nécessaires pour créer ce nouvel environnement de travail opérationnel dès la rentrée

Au total, c'est un budget d'environ 10 400 euros qui a été alloué à la création de cette nouvelle classe.

Une rentrée des classes marquée par un grand nombre de nouveautés

Tout d'abord, la réalisation de nouveaux aménagements des 3 écoles que vous pouvez découvrir dans ce dossier Enfance.

Nous accueillons également une nouvelle enseignante au Louvarou, Madame Imburchia, qui sera la maîtresse des élèves de CE1, une nouvelle enseignante Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à Victor Pignat, Madame Chichignoud en remplacement de Madame Gauze, et enfin à l'école

> des Chaberts Madame Lefebvre succède à Madame Ribot en tant que Directrice.

Au total ce sont 406 élèves, sur l'ensemble des structures scolaires de la ville, qui vont pouvoir profiter de ces nouveautés tout au long de l'année.

Nous leur souhaitons, à toutes et à tous, une belle année scolaire.

CANTINE, PÉRISCOLAIRE, TRANSPORT ET CARTE SCOLAIRE:

LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE

LA COMMUNE ASSURE L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS SUR LE TEMPS DU REPAS OU DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MAIS AUSSI DU TRANSPORT DES ÉCOLIERS VERS L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHABERTS ET LA MATERNELLE VICTOR PIGNAT. CEPENDANT, DISPOSEZ-VOUS DE TOUTES LES INFORMATIONS SUR CES SERVICES PROPOSÉS PAR LA VILLE?

> Voici un petit récapitulatif des informations importantes à connaître:



CANTINES

Il existe trois lieux de restauration scolaire gérés par la commune couvrant au total une capacité d'accueil de 360 places qui devrait permettre d'assurer une réponse positive aux demandes d'inscription: les cantines des Chaberts (75 places), du Louvarou (160 places) et de Victor Pignat (120 places). Les inscriptions se font auprès de l'accueil de la mairie en adressant le ou les formulaires disponibles sur le site de la ville, rubrique « Vivre à Jarrie / Scolaire / Cantine ». Vous avez plusieurs enfants à inscrire ? Pensez bien à compléter une fiche inscription cantine par enfant!

Les réservations et les modifications peuvent être effectuées de préférence par mail auprès de l'accueil (scolaire@mairie-jarrie.ff) jusqu'à la veille avant 13 h 30 (le vendredi 13 h 30 pour ce qui concerne les repas du lundi). Pour les lendemains de jour férié, l'accueil doit être prévenu la veille du jour férié avant 13 h 30. Les réservations et modifications en dehors de ce délai doivent rester exceptionnelles (maladie et urgences) et seront examinées au cas par cas. Elles devront être effectuées au plus tard le jour même avant 9 h. Attention, tout repas réservé et non annulé sera facturé.

La facturation est faite chaque fin de mois par les services municipaux et transmise au

Trésor Public. Les factures sont à régler à la Trésorerie de Vif qui assure le suivi des paiements. Aucun paiement n'est à réaliser auprès de la mairie de Jarrie. Ils peuvent être effectués par virement en ligne, prélèvement automatique et par chèque. Les paiements par carte bleue pour tout montant, ou en espèces pour les factures d'un montant inférieur à 300 €, sont à faire auprès du bureau de tabac habilité de la ville, situé avenue de la Gare à Jarrie.

Les factures d'un montant inférieur à 30 € ne sont pas expédiées. Elles sont groupées et leur paiement ne sera demandé qu'une fois ce montant atteint. Les familles dont le montant dû reste inférieur à 30 € recevront une facture de régularisation en fin d'année scolaire.

PÉRISCOLAIRE

La Mairie délègue au CSC Malraux l'accueil de loisirs périscolaires tout au long de l'année, le matin de 7 h 30

à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 17 h 30 ou 18 h 30. Ouverts aux enfants scolarisés sur l'ensemble des écoles de Jarrie, ces accueils sont agréés par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et par les services de PMI du Conseil Général. Depuis la rentrée 2022, les inscriptions et annulations se font directement sur l'Espace Famille. Vous souhaitez obtenir des informations sur l'accueil périscolaire? Contactez directement le Centre Malraux au 04 76 78 00 10 ou rendez-vous sur le site www.cscmalraux.org

TRANSPORTS

La commune propose un service de transport scolaire, le matin et le soir, pour les enfants résidant aux Chaberts et allant à l'école maternelle Victor Pignat et uniquement le matin pour les enfants se rendant à l'école élémentaire des Chaberts (pour ces derniers, retrouvez les arrêts de bus desservant ce trajet sur le site de la ville). Les inscriptions se font via un formulaire (disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie) à retourner dûment complété à l'accueil de la mairie, de préférence par mail (scolaire@mairiejarrie.fr). Comme pour la cantine, les modifications et annulations se font directement auprès de l'accueil de la ville par mail à la même adresse ou par téléphone au **04 76 68 88 01**.

CARTE SCOLAIRE

Mise en place sur Jarrie depuis janvier 2021, la carte scolaire indique dans quelle école doit se rendre un enfant suivant son adresse de résidence. Toutefois, il peut être possible de demander un changement d'école par le biais d'une demande de dérogation scolaire auprès de la mairie qui doit répondre à des critères bien précis pour être acceptée.



12

IOCELYNE NERINI DI LUZIO, ADJOINTE A L'ACTION

SOLIFÊTE: UN RÉVEILLON SOLIDAIRE INTERCOMMUNAL



DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LES VILLES DE JARRIE, CHAMP-SUR-DRAC, VIZILLE ET CHAMPAGNIER S'ASSOCIENT POUR OFFRIR AUX PERSONNES **ISOLÉES ET EN SITUATION DE PRÉCARITÉ** UNE FÊTE DE NOËL CONVIVIALE.

À cette occasion, les CCAS des communes concernées, le Centre Socioculturel Malraux, L'Escale et l'EHPAD de Vizille font appel à des bénévoles (bénéficiaires de ces structures ou non) pour créer de toutes pièces le repas, les animations et la décoration de cet événement solidaire. Plusieurs ateliers seront mis en place dans les différentes structures organisatrices et débuteront dès le mois d'octobre : atelier culinaire, décoration de table, décoration de salle, etc.

Le CCAS de Jarrie, et plus particulièrement Aude Genin-Lomier, Conseillère en économie sociale et familiale du CCAS et Séverine Monnot, référente famille du Centre André Malraux, proposeront quant à elles un atelier théâtre, animé par une professionnelle de la compagnie locale « Les 600 cibles », afin de créer une représentation sur le thème de la rencontre qui sera jouée lors du réveillon.

L'objectif attendu à travers cette action théâtrale: permettre aux personnes en situation d'isolement ou de précarité de reprendre confiance en elles, d'apprivoiser le regard de l'autre et de participer à une action favorisant les échanges et l'entraide. Un vrai « coup de pouce » qui pourra leur servir dans la vie de tous les jours par la suite.

Cette année, le réveillon solidaire « Solifête » se déroulera le samedi 16 décembre à 12 heures à la salle de la Locomotive de Vizille. Un minimum de 3 euros par personne (pour les plus de 14 ans) sera demandé aux familles qui se seront inscrites.

PORTAGE DE REPAS...

CLÉMENT BILLARD NOUS EXPLIQUE TOUT

CLÉMENT EST ARRIVÉ AU CCAS EN FÉVRIER 2020 ET PARTICIPE, EN PLUS DE LA GESTION DE L'ÉPICERIE SOCIALE, AU PORTAGE QUOTIDIEN DES REPAS À NOS SENIORS. CET ANCIEN MACHINISTE DE LA MC2 ET INVENTORISTE DANS UNE PHARMACIE NOUS CONFIE UTILISER CHAQUE JOUR SES COMPÉTENCES ACQUISES DANS CES ANCIENS EMPLOIS POUR GÉRER CES 2 OFFRES DE SERVICE PROPOSÉES PAR LA COMMUNE.

des commandes, veiller à l'hygiène et à la sécurité alimentaires, créer du lien des missions gérées par cet agent du sel, diabétique et mixé). » Centre Communal d'Action Sociale.

« Coup de Pouce » dans le Jarrie Mag du mois de juillet, nous allons nous intéresser au service de portage de repas auprès de nos anciens. Sur Jarrie, entre 20 et 30 personnes bénéficient de ce service assuré quotidiennement (hormis les week-ends et jours fériés) par Nadine, Virginie et Clément, agents du CCAS.

Mais comment s'organise concrètement le portage des repas ?

Tout commence bien en amont du portage, puisqu'avant de pouvoir vous livrer, les agents doivent proposer les menus aux bénéficiaires, réceptionner leurs choix et passer la commande auprès du prestataire.

Tenir des plannings, gérer des stocks et «Les menus proposés sont variés et peuvent être adaptés à votre santé: menu ou suggestion du jour et depuis avec les bénéficiaires, sont une partie peu menu avec régimes spéciaux (sans

Chaque matin, un agent organise la tour-Après avoir mis en lumière l'épicerie née : comptage des barquettes individuelles pour vérifier la livraison, assemblage de ces dernières pour constituer le repas que chaque bénéficiaire a choisi et chargement méthodique dans le fourgon pour optimiser la livraison. Vient ensuite le moment tant attendu des bénéficiaires mais également des agents, le départ de la tour-

> « Ce service, offert par la ville au travers de son CCAS, permet de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, de conserver le lien social mais également de vérifier si tout va bien et intervenir en cas de besoin. » Un métier qui a du sens pour Clément et qui lui donne le sentiment d'avoir un emploi vraiment utile et au service de l'autre.





DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

EN RENFORT SUR LA PROPRETÉ URBAINE

Ils et elles sont huit, employés par l'ESAT de Vizille, à intervenir depuis le début de l'été sur Basse-Jarrie pour assurer une mission de propreté urbaine, chaque lundi et vendredi par groupe de 3 à 4 personnes.

Formés et accompagnés par deux éducatrices de l'AFIPH, Chaïma, Justine, Louisa, Baptiste, Valentin, Yoan, Louis et Jérémy ont sillonné les allées et parcs pour assurer le ramassage des déchets laissés au sol par certains usagers de ces lieux. Cette démarche d'inclusion a été mise en place dans le cadre d'une convention entre l'AFIPH et la Mairie, permettant ainsi à ces personnes de diversifier leurs activités professionnelles.



Un grand merci à eux pour leur investissement dans cette mission minutieuse, qui devrait se poursuivre cette année, permettant de préserver un cadre de vie agréable sur notre commune.



LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX: REPASSER DE 25% À 20%

Le décret n° 2023-325, du 28 avril 2023, fait évoluer la réglementation concernant la production de logements locatifs sociaux.

Dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), le projet de contrat de mixité sociale, entre la commune et les services de l'État est à l'étude afin de modifier l'objectif de production de logements locatifs sociaux à 20 % pour une durée de 3 ans au lieu de 25 % initialement prévu. Ce nouveau ratio devrait réduire le nombre de logements sociaux devant être proposés sur la commune à 113 au lieu de 141.

Le maire et l'adjoint à l'Urbanisme travaillent de concert afin que cet objectif de 20 % puisse être applicable au-delà des 3 ans initialement prévus. Ils ont pu obtenir un entretien avec la Préfecture à ce sujet.

CULTURE

CÉLINE VIOLA, ADJOINTE À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE

ART MUSÉE:

QUAND LA SCIENCE SE MET AU SERVICE DE L'ART

DU 10 AU 13 JUILLET, LE MUSÉE DE LA CHIMIE A ORGANISÉ UN ÉVÉNEMENT ASSOCIANT ART ET SCIENCES! DES SCIENCES D'ABORD POUR EXPÉRIMENTER DES MATÉRIAUX, DE L'ART ENSUITE POUR METTRE EN ŒUVRE CES MATÉRIAUX ET CRÉER **DEUX TOTEMS COLLECTIFS!**

Malgré un épisode caniculaire puis un passage de vent violent, ce sont plus d'une vingtaine de personnes qui ont participé aux ateliers autour de ce projet collectif artistique et scientifique.

Lundi 10 juillet, devant la piscine du Clos Jouvin, un atelier pour identifier les textiles les plus appropriés pour se protéger du soleil a permis de réaliser le totem «Soleil, tu n'auras pas ma peau!». Le 12 juillet en fin d'après-midi, c'est au Château de Bon Repos que les participants se sont retrouvés afin de découvrir les qualités des matériaux utilisés pour construire le château et participer à la création du totem « Mon château de briques et de broc » avec les conseils d'une intervenante culturelle des « Ateliers de Flo » de Bourg-d'Oisans.

Les œuvres réalisées dans ces deux ateliers ont été présentées lors des festivités du 13 juillet au Château de Bon Repos dans le cadre d'une animation collective et festive organisée par le musée de la chimie et les différents intervenants puis ont été exposées durant plusieurs semaines sur le parvis du musée.



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2023:

LA SCIENCE ET L'HISTOIRE MISES À L'HONNEUR



LES JOURNÉES **DU PATRIMOINE 2023** SE SONT DÉROULÉES LES 16 ET 17 SEPTEMBRE **AU MUSÉE DE LA CHIMIE ET CHÂTEAU DE BON** REPOS.

↑ u musée de la chimie, les Hvisiteurs ont pu flâner le long du parcours de l'exposition «Quand la chimie nous éclaire », participer à des visites quidées du parcours permanent et découvrir tous les secrets de l'électrochimie, la galvanoplastie et la thermochimie au travers d'expéri-

mentations réalisées dans le cadre de l'atelier « Les Ingé.e.s du Musée » animé par Sciences et Malice et organisé pour l'occasion.

Au Château de Bon Repos, c'est un programme tout aussi intéressant qui attendait le public : visites commentées du château et Causerie de Robert Aillaud, historien du pays vizillois, sur la Bataille de Jarrie entre les catholiques et les protestants le 19 août 1587 ont animé cette journée de découverte du patrimoine historique et culturel de notre commune.

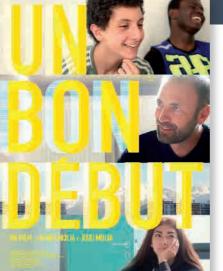
LE «JOUR DE LA NUIT» REVIENT SUR JARRIE



La prochaine édition du « Jour de la Nuit » : sur le thème de la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, se déroulera le samedi 14 octobre à partir de 19 h au Château de Bon Repos. Ateliers et animations, observation des étoiles, contes nocturnes, buvette et restauration

rapide sur place. Venez vivre un moment

magique à la lueur des étoiles...



À L'AUTOMNE, LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON CINÉMA

Depuis de nombreuses années la Médiathèque participe à la Fête du court-métrage et le public est au rendez-vous. L'envie est donc venue d'élargir cette sensibilisation au cinéma en participant à la Fête du Cinéma d'Animation et au Mois du Film Documentaire qui ont lieu à l'automne. Ces deux manifestations nationales proposent des sélections de films d'auteurs sur différents sujets.

es projections visent à Udiversifier l'offre culturelle, donner au public la

possibilité de s'informer et de s'exprimer librement dans un débat citoyen, appréhender le monde dans toute sa complexité et son évolution actuelle.

Le choix s'est donc porté sur :

- > Fête du Film d'Animation: Le rêve de Sam et autres **courts** - À partir de 4 ans
- « Compilation de 4 courts-métrages qui sont autant d'invitations à réaliser ses rêves, même les plus fous! Ainsi à l'exemple de Sam, cette petite souris qui par un matin de printemps décide d'aller voler avec les hirondelles. »
- → Projection mercredi 18 octobre à 10 h, Médiathèque Yvette Virot - Durée 40 min.
- > Mois du Film Documentaire : Un bon début, d'Agnès et Xabi Molia, en présence du professeur Antoine Gentil, à l'origine du dispositif « Starter », sujet du documentaire et jarrois!

- « Ils ont l'âge d'entrer en troisième et déjà une réputation d'irrécupérables. Pendant des mois, ils ont vécu loin du collège, en rupture presque totale avec la vie scolaire. À Grenoble, une classe unique en France du nom de « Starter » leur ouvre ses portes. Pendant cette année particulière, « Un bon début » a filmé leur adolescence, difficile et malmenée mais dont le cours peut encore changer. »
- → Projection **jeudi 9 novembre à 20 h 30**, salle polyvalente Malraux.

Entrée libre sur réservation au 04 76 78 64 99 ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr



Ces deux projections sont entièrement financées par la Médiathèque Départementale de l'Isère.

Boîte à livres, une construction collective à découvrir cet automne

DU LIVRE VAGABOND », INSTALLÉES DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE LA COMMUNE (GARE, HALL DE LA MAIRIE, CHÂTEAU OÙ VOUS POUVEZ TROUVER **DES COLLECTIONS** DE LA MÉDIATHÈQUE MAIS ÉGALEMENT DES DONS D'HABITANTS.

Désirant aller plus loin dans l'échange et la circulation des livres, un projet participatif de construction de « Boîtes à livres » a été proposé par une adhérente de la Médiathèque, Mathilde Anthouard. Nouvellement arrivée sur Jarrie, Mathilde a déjà participé à ce type de projet en étant bénévole dans son ancienne commune.

JARRIE AVAIT DÉJÀ SES « MALLES L'appel à projet, lancé par la Médiathèque, a eu un franc succès et quatre boîtes à livres seront inaugurées à l'automne grâce au travail de construction de Nathalie, Maïté, Mathilde, Laurent, Chloé, bénévoles, de DE BON REPOS, PISCINE), MALLES Sébastien et Estelle, employés de la commune et la participation des enfants du DES DOCUMENTS SORTIS périscolaire pour l'une d'entre elles.

> Vous pourrez les découvrir à Basse-Jarrie (à côté du stade Pierre Pillet), aux **Chaberts** (dans l'ancien abri-bus en bois), au Château de Bon Repos (sur le mur de la grange) et enfin à Haute-Jarrie (dans l'ancien abribus en bois Albert Royer).

> Ces « petites maisons en bois », destinées à recevoir les dons des habitants ainsi que les documents de la Médiathèque sortis des collections, permettront à tout un chacun de déposer des livres déjà lus ou encombrant les étagères, et feront le bonheur de nouveaux lecteurs.





MICHEL DOFFAGNE, ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'URBANISME

NOLWENN LE GALL, CRÉATRICE DE BOUGIES ÉCORESPONSABLES SUR JARRIE

CETTE JEUNE JARROISE DE 38 ANS A CRÉÉ, EN NOVEMBRE 2022, « BLISS BOUGIES », UNE GAMME DE BOUGIES ÉCORESPONSABLES COMPOSÉES DE CIRE VÉGÉTALE DE COLZA ET D'HUILES PARFUMÉES VENANT TOUT DROIT DE CHEZ UN MAÎTRE PARFUMEUR DE GRASSE.

I idée de créer ses propres produits a germé suite à une prise de conscience sur la composition des bougies que l'on trouve dans le commerce. Nolwenn a alors, pendant plus d'un an et demi, fait des recherches et des tests pour arriver à façonner un produit naturel, répondant à ses attentes en matière de respect de l'environnement et de préservation de la santé.

Elle propose une gamme variée de produits : bougies parfumées (plusieurs formats et fragrances), fondants (à utiliser avec un brûle-parfum), collections éphémères (Noël, Saint-Valentin, Gourmandes, etc.), sprays parfumés ainsi qu'une idée originale de calendrier de l'avant rempli de ces petits délices olfactifs. Et tout ceci Made in Jarrie bien sûr!

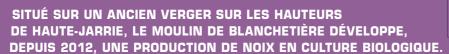


RETROUVEZ LES COLLECTIONS DE « BLISS BOUGIES »
SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET SUR LE SITE DE VENTE
EN LIGNE: blissbougies.sumupstore.com

www.instagram.com/blissbougies/

f www.facebook.com/blissbougies/

LA NOIX DE JARRIE... UNE BELLE DÉCOUVERTE LOCALE!





Sur ces 2 hectares de terrain, pas loin de 150 noyers poussent doucement mais sûrement pour le plus grand plaisir de Dominique Debordes et son épouse, propriétaires de cette nuciculture.

L'an passé, ce sont environ 600 kg de noix de variété Franquette certifiées bio qui ont été ramassées. Tout est fait dans le respect de la nature et du produit. Une grande partie

de la tonte est assurée par 6 moutons qui viennent en pâturage chaque année au Moulin de Blanchetière. Le ramassage est réalisé à la main sur filet et le séchage s'effectue à l'air libre durant environ 4 semaines sur un plateau de séchage installé dans le bâtiment. Bâtiment qui a été construit sous le contrôle des Bâtiments de France en raison de sa proximité avec le Manoir des Rollands

Vous souhaitez découvrir ces fameuses noix jarroises ? Alors rendez-vous à partir de novembre au 736 chemin de Blanchetière! De l'huile de noix peut même être réalisée sur commande.

Contact:

lemoulindeblanchetiere@yahoo.com

ÇA s'est passé...



APRÈS 30 ANS AU SERVICE DE LA MAIRIE, ENNIO VANZAN A PRIS SA RETRAITE

Une figure emblématique de la mairie vient de prendre congé de son poste de vaquemestre dont les missions étaient bien plus larges que la distribution de courriers ou du fameux Jarrie Mag! Arrivé en décembre 1993 dans le cadre d'un stage au sein de la mairie, Ennio avait déjà occupé divers emplois tels que carrossier, maçon, mécanicien ou encore conducteur d'engin. C'est donc riche de toutes ces compétences qu'il a été recruté après son stage. Durant ces trente années passées au sein de la commune, Ennio Vanzan a occupé plusieurs postes toujours avec beaucoup d'entrain et de sérieux. Agent technique au sein du service bâtiment, voirie et espaces verts, puis gardien de la Réserve Naturelle de Haute-Jarrie, vaguemestre et parfois même Père Noël pour les écoles, sa carrière fut riche d'activités et expériences diverses. Cet agent de qualité et au grand cœur aura marqué les esprits de par sa gentillesse, son dévouement pour les autres, son efficacité et son sérieux. Nous lui souhaitons une retraite bien remplie, mais ça, nous n'en doutons pas, car nous le savons déjà bien occupé à jardiner et s'adonner à sa passion, la mécanique!

UN FEU MAJESTUEUX POUR UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS

La Fête Nationale, organisée par la ville de Jarrie, s'est déroulée dans une ambiance festive et bon enfant le jeudi 13 juillet sur le site du Château de Bon Repos. Jeux et animations pour enfants, dont l'animation « L'Art Musée » proposée par le musée de la chimie, ambiance musicale, buvette et restauration tenues par les sapeurspompiers de Jarrie et crêpes préparées par l'USJC ski, ont régalé le millier de visiteurs venu admirer le magnifique feu d'artifice et danser sur les rythmes endiablés du traditionnel bal.

Cette année, un nouveau parking sous le château a été mis en place par la ville et un sens unique, travaillé avec la Gendarmerie et la Police Municipale, a été installé. Ces aménagements ont été réalisés dans un souci d'amélioration de la sécurité routière et du stationnement des véhicules, toujours plus nombreux.

Un moment magique où le Château de Bon Repos a brillé de mille feux. Un grand merci aux équipes et élus de la mairie, sapeurspompiers de Jarrie, membres de l'USJC ski, et prestataires (DJ et artificiers) qui ont participé grandement à la réussite de cet événement annuel majeur qui connaît un succès grandissant d'année en année.





18 | >>>>> suite au verso | 19

ÇA s'est passé...

INAUGURATION LOCAL NATURE ET CHASSE

Ce jeudi 31 août s'est déroulée, sur notre commune, l'inauguration du local Nature et Chasse en présence de Danielle Chenavier, Présidente de la Fédération de chasse de l'Isère, Michel Savin, Sénateur de l'Isère, Vincent Martinez, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) et des membres de l'association, Matthieu Besson, technicien forestier à l'Office National des Forêts (ONF), de David Geoffroy, conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Jarrie, des élus et services techniques de la ville en charge du projet, des pompiers et des entreprises ayant participé à la construction. Les invités ont pu découvrir ce nouveau bâtiment, pensé et adapté pour une utilisation multiple. Comme le rappelle Mme Chenavier, ce projet participe pleinement à la vie de nos communes rurales et à la préservation de notre environnement et de la biodiversité, notamment grâce aux missions de service public que réalisent les chasseurs tout au long de l'année, en particulier sur l'entretien des espaces naturels.





RETOUR SUR LES CHANTIERS JEUNES 2023

Deux groupes de huit jeunes jarroises et jarrois faisant partie du programme « Chantiers Jeunes », proposé par la commune et encadré par des professionnels d'Alpes Sud-Isère Formation, sont intervenus du 3 au 21 juillet dans le Clos Jouvin pour poursuivre le projet initié en 2022, à savoir la création d'escaliers entre la Médiathèque Yvette Virot et la mairie. Cette année, les Chantiers Jeunes ont permis la réalisation de l'escalier proche de la mini-ferme. Un grand bravo à tous ces jeunes pour le travail réalisé!

TRIBUNE LIBRE

Les copains d'abord

« Affligeant : c'est ainsi qu'on peut qualifier les 3 derniers mandats de M. Guerrero. Éparpillé avec une multitude de casquettes, Monsieur le Maire ne semble pas se préoccuper de Jarrie ; ce n'est certainement pas sa priorité. Un château en décrépitude avec sa grange tombée en ruines, des loupés fâcheux lorsqu'il s'agit de prévenir les habitants à la suite d'un incident industriel, des promesses électorales tombées aux oubliettes... et à chaque fois de "bonnes" raisons. En revanche, ses amis chasseurs sont, eux, bien lotis avec leur bâtiment dédié à la chasse malgré son nom de "Chasse et Nature". Un budget qui dépasse allègrement les 200 000 euros qui auraient pu/dû servir à la vie associative ou à d'autres financements plus utiles pour les habitants. On se demande également ce que fait Monsieur Guerrero à la métropole puisqu'il ne rend jamais compte de son "activité", même aux élus du conseil municipal (au moins à ceux de la minorité) et lors des conseils municipaux. Toujours est-il que Jarrie ne voit pas beaucoup la couleur des aides de la Métro, malgré le fait que notre maire en soit vice-président. Il n'y a qu'à comparer avec les communes voisines comme Brié (réfection de routes encore en bon état alors que sur Jarrie, certaines restent toujours aussi dangereuses : la route entre Tavernolles et Jarrie refaite sur sa partie la meilleure côté Briataux !). »

La liste « Ensemble pour Jarrie »

nf<mark>os</mark> PRATIQUES

COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Vendredi de 9 h à 14 h. Ouverture du standard téléphonique tous les jours dès 8 h 30. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie Tél. 04 76 68 88 01 - mairie@mairie-jarrie.fr www.ville-jarrie.fr

Médiathèque Yvette Virot

Mardi de 15 h 30 à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h 30 à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h 30. 239 avenue Général Delestraint - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine. Sur réservation pour l'accueil de groupe. Parc du Clos Jouvin, 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie Tél. 0476 68 62 18

Centre Socioculturel Malraux

Le Centre André Malraux est ouvert de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h tous les jours. Le bureau Accueil / Inscription est ouvert : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 14 h à 18 h. 1 montée des Clares - 38560 Jarrie Tél. 04 76 78 00 10

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

MES DÉMARCHES EN LIGNE: signalez un problème de voirie ou de déchets sur : demarches.qrenoblealpesmetropole.fr

CONTACT VOIRIE: 0 800 500 027 (appel et service gratuits).

CONTACT DÉCHETS: appelez le 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

EAU POTABLE: retrouvez toutes les informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr dans l'onglet « Mon quotidien, ma Métropole » , puis « Gérer mon eau ».

- Abonnement, factures, problèmes techniques:
 Régie Eau Potable de Grenoble-Alpes Métropole,
 43 av. du Maquis de l'Oisans 38800 Pont de Claix,
 04 85 59 50 00. Accueil à l'agence : du lundi au vendredi,
 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Accueil
 téléphonique : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
- En cas d'urgence : le soir et le week-end, et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente, contactez le n° d'astreinte de Grenoble-Alpes Métropole : 04 76 98 24 27.

collecte des ordures les jours fériés: les poubelles sont ramassées les jours fériés, hormis les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai. Pour ces jours-ci, une collecte de remplacement est mise en place. Plus d'infos sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/12-jours-de-collecte-des-poubelles.htm#par158

PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

En 2023, la Mairie mettra en place la procédure de reprise de concessions perpétuelles et centenaires. Cette procédure, cadrée par la législation funéraire, vise à recenser les concessions abandonnées. Sans intervention des héritiers, celles-ci seront réattribuées. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service cimetières de la mairie.

CONDITIONS DE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

Vous avez besoin d'établir ou de renouveler vos pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ? Téléchargez le dossier sur : https://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives et prenez rendez-vous avec les mairies les plus proches pour le déposer (Vizille, Pont de Claix, Eybens, Échirolles, Saint-Martin d'Hères, Vif). Vous devrez fournir un certain nombre de documents suivant votre situation.

+ d'infos sur : www.ville-jarrie.fr/services-mairie/demarchesadministratives/etat-civil/

> LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

> RAPPELS

RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS

Les filles et les garçons de nationalité française, doivent, dans le trimestre qui suit la date d'anniversaire de leurs 16 ans, se présenter en mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour établir une attestation de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, pour se présenter à certains concours ou examens, etc.

FICHIER ÉLECTORAL: VOUS CHANGEZ D'ADRESSE? FAITES-LE NOUS SAVOIR

Pour la bonne tenue du fichier électoral, il est indispensable que toute personne qui quitte la commune ou qui change de domicile sur la commune, communique sa nouvelle adresse au service élection de la mairie.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Dans le cadre de certaines démarches administratives, vous pouvez avoir besoin de faire légaliser votre signature. Cette démarche se fait auprès de l'accueil de la mairie. Pour avoir accès à ce service, vous devez impérativement habiter la commune de Jarrie et présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

|20|



RAPHAËL GUERRERO MAIRE DE JARRIE

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) DE LA COMMUNE A FAIT PEAU NEUVE

Ce document interne de gestion de crise, important pour notre ville en raison des risques présents, et dont la dernière révision datait de 2017, devait être remis à jour cette année et c'est maintenant chose faite.

Pour ce faire, la municipalité a décidé de contacter l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) pour le recrutement d'un ou d'une stagiaire afin d'être accompagnée dans cette mise à jour.

Lucile Lanselle, étudiante en Master de Gestion des risques naturels et technologiques à l'université d'Aix-Marseille, a rejoint l'équipe de la mairie le 6 février dernier avec pour mission : la refonte du PCS existant et l'organisation d'un exercice de crise qui s'est déroulé le 29 juin.

La mission de Lucile a été, dans un premier temps, de s'approprier l'ancien PCS de notre commune. Une fois ce dernier bien intégré, elle a su faire évoluer le nouveau PCS en apportant des cartographies des risques, simplifiant le contenu pour faciliter l'appropriation en cas de crise et créant un nouvel organigramme de crise qui détermine précisément les missions de chacun. Elle a également assuré l'information et la formation des élus et des agents municipaux de la commune à l'utilisation de cet outil.

Désormais, chaque cellule de crise dispose d'un classeur avec des fiches détaillées sur toutes les missions à accomplir permettant ainsi à n'importe quel personnel de pouvoir intégrer la cellule en cas d'absence de l'agent préposé. De nouveaux outils, plus modernes et permettant d'être réactif en optimisant et accélérant la diffusion de l'information, ont également été mis en place (tableau blanc interactif, cloud, nouvelle application ville...) et pourront être utilisés par le Directeur des Opérations de Secours (DOS), à savoir le Maire, et le poste de commandement communal.

22



Faisons le point avec Lucile sur le déroulement de son stage

Lucile, que retenez-vous de cette mission au sein de la mairie de Jarrie?

Ce que je retiens en premier lieu, c'est l'implication et la grande disponibilité du Maire et de l'ensemble des élus et agents de la commune dans cette mise à jour. Un point avec le Maire était réalisé chaque semaine ce qui a permis de faire évoluer rapidement ce nouveau document de gestion de crise. De plus, ses expériences au sein du SDIS et de la Gendarmerie ont été précieuses puisque Monsieur Guerrero ayant des bases solides en termes de gestion de crise a pu me conseiller, et valider rapidement mes propositions d'amélioration.

Qu'est-ce que ce nouveau PCS a de novateur?

Je dirais que le document est mieux : adapté à la mairie et à ses agents et beaucoup plus facile à utiliser dans le sens où chaque fiche mission a été synthétisée. De plus, des cartographies permettant de visualiser rapidement les zones à risques sur la commune apportent un vrai plus.

Comment s'est déroulé l'exercice PCS du 29 juin ?

Le scénario était le suivant : « Débordement du ruisseau de Saint-Didier sur le hameau des Chaberts à la suite de précipitations intenses localisées, engendrant l'évacuation d'une classe située au RDC de l'école des Chaberts. ».

Le début de l'alerte a été donné 14 h par un riverain « fictif » prévenant le standard de la mairie du niveau du ruisseau Saint-Didier plus haut que la normale. Quelques minutes après, la directrice de l'école des Chaberts, qui avait participé en amont à la construction du scénario de l'exercice, a contacté la mairie pour informer d'une montée des eaux significatives pouvant potentiellement menacer la classe située au RDC de l'école. Suite à cet appel, le maire a activé le PCS permettant le déclenchement des premières mesures de mise en sécurité de la population, à savoir l'évacuation des enfants via des transports collectifs vers un centre d'accueil, en l'occurrence pour cet exercice le Centre Malraux. ».

« Le bilan est positif et démontre que le nouveau PCS et les agents et élus de la commune sont opérationnels en cas de crise. Des améliorations seront toutefois apportées suite au bilan de cet exercice grandeur nature. » Lucile va poursuivre sa mission au sein de la commune pour assurer, entre autres dès septembre, la refonte du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et continuer son projet d'amélioration et d'information de la gestion des risques sur Jarrie. Le DICRIM, qui décrit tous les risques présents sur notre ville, les bons comportements à adopter et les numéros utiles en cas de crise, devrait être diffusé à l'ensemble de la population courant 2024.

Par ailleurs, elle sera en charge de l'organisation d'une réunion publique de présentation du nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui se déroulera le vendredi 13 octobre à 18 h à la cantine des Chaberts. Nous profiterons de cette rencontre pour vous faire découvrir, en avant-première, l'« Application ville de Jarrie » qui vous permettra de rester connecté à l'actualité de la commune et être prévenu en cas de risque majeur!

Retrouvez le lien vers les bons réflexes en cas de crise et identifiez le son des sirènes sur la page « Risquesmajeurs » du site de la ville :

www.ville-jarrie.fr/services-mairie/ risques-majeurs CCAS

PERMANENCE
BUS FRANCE SERVICES

JEUDIS 19 OCT., 9 NOV. & 21 DÉC.

14h30-17h30

Parvis du CSC MALRAUX



L'Ecosse s'invite à Malraux!

REPAS SENIORS (réservé aux Jarrois de + de 70 ans) SAM. 18 NOVEMBRE

dès 12 h

Salle Malraux
Sur inscription
avant le 9 octobre
auprès du CCAS.

CSC MALRAUX

MÉDIATHÈQUE

>Réservation 04 76 78 64 99 ou bibliotheque@mairie-jarrie.fi

> **Projections financées** par la Médiathèque Départementale de l'Isère

FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION «LE RÊVE DE SAM ET AUTRES COURTS»

À partir de 4 ans MERCREDI 18 OCTOBRE

MERCREDI 18 OCTOBE

Médiathèque Yvette Virot

Durée 40 min. Entrée libre sur réservation.

CTOBRE Dette libre

AGENDA

manifestations

OCTOBRE > DÉCEMBRE

HALLOWEEN EN FAMILLE SA

ÉCOSSAIS

dès 18 h 30

VEN. 13 OCT.

Gratuit. Restauration

MERCREDI 25 OCTOBRE dès 17 h 30

Boum d'Halloween/animations. Entrée libre. Sur inscription.

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER

DIMANCHE 5 NOVEMBRE dès 9 h

Pour tenir un stand.
Sur inscription. Tarif: 8€ la table.

SORTIE FAMILLE «À LA DÉCOUVERTE DE GRENOBLE

+ SPECTACLE»
SAMEDI 18 NOVEMBRE

Sur inscription. Tarif: selon QF.

CAFÉ LIVRES

SAMEDI 21 OCTOBRE 10h-11h30

Sur réservation.

L'HEURE DU CONTE - À partir de 5 ans MERCREDI 25 OCTOBRE 10h

Avec les Conteurs du Mardi.

Sur réservation.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE - «UN BON DÉBUT»

JEUDI 9 NOVEMBRE 20h30

Salle Polyvalente Malraux En présence d'Antoine Gentil. Entrée libre sur réservation.

L'HEURE DU CONTE - À partir de 5 ans

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 10h

Salle Polyvalente Malraux

Avec les Conteurs du Mardi. Sur réservation.

LUDOTHÈQUE



SOIRÉES JEUX DE LA LUDOTHÈQUE - De 15 à 99 ans

VEN. 6 & SAM. 21 OCT., VEN. 10 & SAM. 25 NOV.

VEN. 8 & SAM. 16 DÉC. 20 h-minuit

N. 6 & SAW. 16 DEC. | 20 n-minuit

Ludothèque des Chaberts - Entrée libre la 1^{re} soirée. >Inscription: 06 77 19 26 17

BOURSE AUX JEUX, JOUETS, VÉLOS ENFANTS ET MATÉRIEL

MAR. 21 NOV. 17 h-22 h & MER. 22 NOV. 9h-11 h Enreaistrement

des objets à vendre. 14h30-18h30 Vente. JEU. 23 NOV. 18h-18h30 Récupération

Salle Malraux > Contact: ludochaberts@gmail.com



FÊTE DE LA SCIENCE: DU 8 AU 13 OCTOBRE

Réservation : musee.chimie@mairie-jarrie.fr - 04 76 68 62 18

SAM. 7 OCTOBRE

9h-12h

Balade nature Étang de Haute-Jarrie et forêt des Frettes.

Réserve Naturelle de Haute-Jarrie.



EXPOSITIONS

DU 8 AU 12 OCTOBRE

Chimie Biosourcée, Chimie de demain.

DU 8 AU 13 OCTOBRE

Bio design, ver(t)s des matériaux d'avenir.

LECTURES

DIM. 8 OCTOBRE 14h-18h

Contes et récits scientifiques. Dès 3 ans.

ATELIERS SCIENTIFIQUES

DIM. 8 OCTOBRE 13h-17h

Parcours Nature Solutions. Dès 6 ans.

DIM. 8 OCTOBRE 14h-18h

Atelier Qu'est-ce que la Chimie-click?

Atelier Biomimétisme. Dès 11 ans.

Des Polymères dans ton Musée.

DIM. 8 OCTOBRE 14h 15-15h, 15h 15-16h, 16h 15-17h

et 17 h 15-18 h

Atelier « Je fabrique des bioplastiques ». Dès 6 ans.

MER. 11 OCTOBRE 14h-17h

Du réel au virtuel : Expérimentez les métiers de la chimie. Dès 11 ans

MER. 11 OCTOBRE 14h-17h

Atelier Jumeau numérique, parcours immersif dans un atelier de production. Dès 11 ans.



VACANCES DE TOUSSAINT ET DE NOËL: ET SI ON FAISAIT DES SCIENCES ? Tarif: 5 € - Durée: 1 h

Inscription obligatoire:

my.weezevent.com/atelier-vac-toussaint2023

ATELIERS SCIENTIFIQUES 14h30-15h30 LUN. 23 OCTOBRE

Phénomènes étranges!

MAR. 24 OCTOBRE

La chimie des 4 éléments. 6 à 12 ans.

LUN. 30 OCTOBRE La chimie des crêpes.

MAR. 31 OCTOBRE La chimie des sorciers « Spécial Halloween ».

<u>VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION « QUAND LA CHIMIE</u>

NOUS ÉCLAIRE » (exposition prolongée jusqu'au 5/07/2024)

26 OCTOBRE & 2 NOVEMBRE 16h-17h15

Tarif: 5 € (2€ jeunes/gratuit pour les -11 ans). Dès 8 ans.

ATELIER DÉCOUVERTE ADULTE

MAR. 21 NOVEMBRE 18h-19h30

Vous avez dit « cuir » ? Tarif: 6€.

Inscription et renseignements: 04 76 68 62 18

ATELIER DE CRÉATION DE 100 LAMPIONS

SAM. 2 DÉCEMBRE 15h-17h

Visite en libre à la lueur des lampions. Dès 7 ans. Tarif: 5€/pers.

RENCONTRE AVEC LES CHERCHEURS DE L'INSTITUT NEEL

SAM. 2 DÉCEMBRE 17h-18h

Suivi d'un pot de l'amitié. Gratuit. Sur réservation (places

limitées) : 04 76 68 62 18

AUTRES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

CONCERT GB SWING

VEN. 6 OCTOBRE 20h30

Espace Culturel Paul Bernard Paroles et musiques autour de Brassens. Tarif: 10/12€.

VIDE-GRENIERS USJC RUGBY

SAM. 7 OCTOBRE 8h-17h

Château de Bon Repos Buvette et restauration sur place.

RDV DE JARRIE AUX CHABERTS

- RÉUNION PUBLIQUE SUR LE NOUVEAU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

VEN. 13 OCTOBRE 18h

Cantine de l'école

Ateliers pratiques sur les risques animés par les pompiers, le musée de la chimie, les forces de l'ordre...

CONCERT LES PAPASSES

VEN. 13 OCTOBRE 20h30

Château de Bon Repos, dans le théâtre des caves - Places limitées.

LE JOUR DE LA NUIT

SAM. 14 OCTOBRE dès 19 h

Château de Bon Repos Animations, expositions et food trucks sur place. Ouvert à tous.

CRITÉRIUM FÉDÉRAL **DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE**

DIM. 15 OCTOBRE 9h-16h30

Gymnase de Champ-sur-Drac Entrée gratuite. > Renseignements: Patrick Clavier 06 85 93 22 86

VISITE GRATUITE DU CHÂTEAU

15 OCTOBRE & 19 NOVEMBRE

Château de Bon Repos

FESTIVAL LA PASSERELLE

DU 26 AU 29 OCTOBRE

Espaces culturels Paul Bernard et Navarre

Organisé par la cie Acour. Tout public.

> Programme sur: compagnieacour.com/ festival-la-passerelle/

DON DU SANG

MAR. 31 OCTOBRE 16h-19h30

Salle Malraux

> Inscription recommandée sur: dondesang.efs.sante.fr Jacqueline Bel 06 71 78 07 03

RELAIS TERRE DE JEUX 2024

SAM. 4 NOVEMBRE

Jarrie / Champagnier / Brié (programme complet à venir).

CÉRÉMONIE ARMISTICE

SAM. 11 NOVEMBRE 11h15

Monument aux morts des Chaberts Pot de l'amitié offert par la Municipalité.

PERMANENCE LA REMISE

LUN. 13 NOV. 13h30-15h30

Parvis CSC Malraux

VENTE DE BOUDIN

ET CAILLETTES, USJC RUGBY

DIM. 26 NOVEMBRE 7h-12h30

Place de la Gare

FÊTE DE NOËL DE JARRIE

SAM. 9 DÉCEMBRE dès 10 h

À Malraux

Animations, visite du Père Noël. restauration rapide sur place (Programme complet à venir). Entrée libre.

MARCHÉ DE LA ST-NICOLAS **COMITÉ DES FÊTES**

SAM. 9 DÉCEMBRE 10h-18h

Salle Malraux

Marché s'inscrivant dans le cadre de la Fête de Noël de la ville.

> Inscription: site du Comité des Fêtes de Jarrie

VENTE DE NOËL USJC RUGBY

VEN. 22 DÉCEMBRE dès 19 h 30

Stade Pierre Pillet

VENTE DE GALETTES DES ROIS ET TOMBOLA USJC RUGBY

SAM. 6 JANVIER dès 10 h 30

SI SÉLECTION DE LA FRANCE

VEN. 20 OU SAM. 21 OCTOBRE

Stade Pierre Pillet

MATCHS DE RUGBY

Buvette et restauration tenues par l'USJC Rugby

FRANCE - ITALIE VEN. 6 OCTOBRE 21h

Château de Bon Repos

SI SÉLECTION DE LA FRANCE **EN 1/4 FINALE**

SAM. 14 OU DIM. 15 OCTOBRE

Château de Bon Repos (à confirmer)

21 h Stade Pierre Pillet

EN 1/2 FINALE

FINALE

SAM. 28 OCTOBRE 21h

Mairie de Jarrie